

Procès-verbal de la séance du
Conseil d'administration
Du jeudi 29 mars 2018

Présidente : Mme MAGNIN-FEYSOT
Secrétaire de séance : M. GAVOILLE
Membres excusés : Mmes GOBETTI, DUMONT, MERCIER
M. MARTIN
Membres présents : Mmes TARBY, PETREMENT, MILLERAND, BERGIER, AGAZZI, PATTON,
MOURANT, VEUVE, ROBERT
M. GAVOILLE, NIEPCERON, DEMORTIER, NOLY, BRINGOUT, COURROYE,
LAFLEUR, LUCEA, LECOUP, CREUSY
Membres absents : Mmes CHAMPY, BERNARDIN, ALFONSO-BINDA, ZEMMOU, DANROSEY
M.BENCHAGRA, BREMER, AKYUZ

Nombre de membres présents au début du conseil : 20 Quorum : 16

Le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

Nature des questions traitées	Décisions (D) Motions (M) Vœux (V)	Nombre de pages	Réservé au Rectorat
<ul style="list-style-type: none">• PV CA du 28/11/17• Compte Financier 2017• Dépenses exceptionnelles 2018• Tandems solidaires• Information sur l'aide aux familles boursières• Organisation de fin d'année scolaire et pré-rentrée• Don à l'AS• Remise d'ordre• Questions diverses	D D D D D		
Total des pages		3	

A Vesoul, le 5 avril 2018

La Présidente,


V.MAGNIN-FEYSOT

Le Secrétaire,


F.GAVOILLE

**Procès-verbal de la séance du
Conseil d'administration
du jeudi 29 mars 2018
N° de la séance : 2018-1**

Mme Magnin-Feysot accueille et remercie les membres présents et cite les personnes excusées, rappelle l'ordre du jour. Le secrétariat de séance est assuré par M. Gavaille Gestionnaire.

I-Procès verbal du 28 novembre 2017

Le Procès verbal de la séance du 28.11.2017 est adopté à l'unanimité.

II-COMPTES FINANCIERS 2017 (annexe 1)

Présentation par M. CREUSY agent Comptable.

M. CREUSY présente le compte financier de l'exercice 2017 et donne les explications nécessaires sur la construction d'un budget et les différents services qui le composent.

Le service Activités Pédagogiques : Un récapitulatif des recettes est présenté pour un montant de 204 734.93€. Les dépenses pédagogiques représentent un montant de 196 812.08€
Un prélèvement sur les fonds disponibles en novembre de 12000.00€ pour le règlement des factures de matière d'œuvre a été réalisé. Il faut souligner également une baisse de fréquentation des restaurants, une hausse d'élèves clients, ce qui a pour conséquence une diminution des recettes.

Le service Vie de l'élève : a bénéficié de 5943.22€ de recettes de l'Etat et de 5835.25€ de recettes de la région Bourgogne Franche- Comté, soit un total pour 2017 de 11 778.47€ pour de l'aide sociale.

Le service ALO (administration et logistique) : regroupe les mouvements financiers liés à la structure du lycée (frais d'affranchissement, viabilisation, achats de papier, ordures ménagères, produits d'entretien et de nettoyage, linge, fournitures administratives, contrats divers, entretiens des locaux...)
Les recettes du service ALO sont de 286 656.82€ pour un total de dépenses de 342 505.85€
Il est à noter une hausse des dépenses de viabilisation, avec un prélèvement sur les fonds disponibles en novembre 2018 de 22 000.00€ pour pouvoir payer les factures de fin d'exercice. Total des dépenses de viabilisation avec le SRH de 161 762.49€ (133840.93 en 2016) soit +27921.56€.

Le service SBN (Bourses) : Les recettes sont identiques aux dépenses (ressources affectées) pour un montant annuel de 150014.72€. En 2017 le Lycée comptait 215 élèves boursiers. (200 en 2016).

Le service SRH : restauration-hébergement : présente un total de recettes de 409 441.63€ pour un total de charges de 384 723.94€

Le service OPC (recettes en capital) : recettes nettes pour 13548.28€ et dépenses pour 13548.28€
Au final le total général des recettes de l'exercice 2017 s'élève à 1 076 174.85€ pour un montant général de dépenses de 1 099 383.34€
Le résultat du compte financier : recettes-dépenses de fonctionnement du 01.01.17 au 31.12.2017 est de : - 23 208.49€

La variation du FDR SRH 2017 est de 25 133.42€

Le résultat net global : est de +19 543.74€ (sans l'amortissement réel ni variation de stocks).

Ce qui détermine la variation du FdR.

Un vote est proposé pour l'adoption du compte financier 2017 avec ou sans réserves : Adopté à l'unanimité sans réserves.

Un vote est proposé pour l'affectation des résultats : adopté à l'unanimité.

III-Dépenses exceptionnelles sur l'exercice 2018 (annexe 2)

Le CA valide le paiement de factures de l'exercice n-1 en dépenses exceptionnelles sur 2018, lesdites factures sont parvenues après le paiement par extourne et après la bascule comptable. A savoir un montant de 2 693.53€
Adopté à l'unanimité.

IV-Tandems Solidaires :

Il est présenté aux membres du CA le projet de Tandems solidaires avec une demande de financement de 500€ demandé à la région Bourgogne Franche-Comté, ce dispositif est organisé conjointement par le rectorat de Bourgogne Franche-Comté et la Région, il permet la mise en place d'actions éducatives, pour sensibiliser les élèves à la solidarité internationale par des actions au sein du lycée.

Les élèves participants à ce projet : la classe de 1^{ère} Bac pro ASSP et 4 élèves primo-arrivants UPEEA. Le thème retenu par les élèves et l'association « un pont pour un puits de Besançon » est l'assainissement et les enjeux de santé, de développement liés aux problématiques de ressources en eau. L'aboutissement de ce travail se concrétisera par une présentation photos à l'ensemble de la communauté scolaire sous forme d'exposition, et de jeux mettant en lumière les réflexions et les travaux faits par les élèves.

Adopté à l'unanimité.

V-Information sur l'aide aux familles boursières et dispositif d'appui

La région Bourgogne Franche-Comté a instauré une aide aux familles boursières de 100€ pour un élève DP et 150€ pour un interne, ces aides sont intégrées dans les calculs des droits constatés et ont fait l'objet d'information aux familles. Pour le lycée cela représente une subvention de 8850€ pour l'année 2018.

Un second dispositif a été instauré « dispositif d'appui aux lycées pour l'aide personnalisée aux familles » .

Une aide de 11 000€ ayant été accordée au lycée pour venir en aide aux familles rencontrant des difficultés.

Une commission sociale désignée par le Conseil d'administration statuera sur les dossiers déposés. En cas d'urgence le chef d'établissement pourra accorder cette aide sans consultation de la commission.

VI-Organisation de la fin d'année scolaire et de la pré-rentrée :

Calendrier prévisionnel (annexe 3)

Semaine de concertation :

La semaine de concertation se déroulera du 02 au 05.07.18

Le souhait des enseignants est de pouvoir travailler en groupe pour la préparation de la rentrée avec différentes thématiques à aborder. M. Demortier souligne qu'il serait souhaitable également de disposer d'un temps pour travailler sur les futurs projets de classes.

Me Patton fait remarquer que cette période est aussi consacrée aux visites de stages, mais que dans la mesure où les dates sont connues à l'avance, les enseignants pourront s'organiser.

VII-Don à l'AS

Il est proposé aux membres du CA de faire un don à l'AS du lycée pour un montant de 1313€ (1100€ pour le fonctionnement de L'AS) et 213.00€ pour le projet de sensibilisation Handisport.

Adopté à l'unanimité.

VIII- Remise d'ordres aux Internes semaine 19

Il est proposé aux membres du CA et suite au courrier de Mr le Recteur en date du 10 octobre 2017, d'autoriser les internes du lycée, s'ils n'ont pas la possibilité de faire les trajets quotidiens, à rester chez eux durant la semaine du 7 au 11 mai puisque 2 jours fériés s'intercalent sur cette même semaine de classe et ne permettent donc pas l'ouverture de l'internat. Une remise d'ordre de 3 jours leur sera appliquée pour les 7,9 et 11 mai 2018.

IX – Questions diverses :

concernant l'espace de stockage informatique qui est insuffisant (question présentée par les enseignants). Depuis la migration informatique les espaces de stockage initialement prévus par la collectivité de rattachement étaient très insuffisants aussi bien pour les élèves que pour les enseignants, il semble que les enseignants n'ont pas été prévenus de cette baisse de capacité et de fait cela a perturbé le bon fonctionnement de leurs cours.

A ce jour, il semble que ce souci soit en cours de résolution.

salle 215 : question posée par Mme Théviot pour l'équipe de GA : depuis la migration 2 ordinateurs en salle 215 étaient inutilisables, car non configurés en windows7. Après consultation de M. Lavaux (AMIR) le problème sera résolu pour le 03.04.18.

Question de Mme Bergier – Equiper les élèves stagiaires en entreprise de badges : Serait-il possible d'équiper les élèves lors des séquences en entreprise (PFMP) de badges « Stagiaires ». Après contact avec le Lycée Nelson Mandela d'Audincourt, nous pourrions passer commander au tarif de 1.90€ pièce pour 200 badges afin d'équiper les élèves en stages avec un badge Stagiaire.

Concernant les réservations des objets confectionnés plusieurs collègues ne parviennent pas à réserver leurs plats. Le logiciel a subi quelques modifications facilitant ainsi son utilisation et il ne sera pas changé. Par contre un protocole sera transmis à chacun afin de disposer d'un mode opératoire facilitant les manipulations.

Questions de M. Noly concernant la tenue de ville – demande s'il serait possible d'ajouter au RI (règlement intérieur) que les élèves de BTS hôtellerie portent une tenue de ville chaque jour afin de les mettre en valeur. Mme la proviseure informe les membres du CA que cette question sera débattue au CA du 26.06.18, après consultation du CVL

Proposer au CVL le non port de la barbe obligatoire dans les ateliers professionnels et en stage. A voir en CVL et en fonction du vote fait le CA l'entérinera ou pas et le RI sera modifié.

M Noly souhaite savoir si des temps de formations sont prévus pour la mise en place du BTS hôtellerie; Me la proviseure l'informe d'un stage de deux jours, les 4 et 5 avril à Nancy auxquels les enseignants prévus pour le BTS sont conviés; de plus un stage aura lieu au lycée Pontarcher les 23 et 31 mai animé par les inspecteurs de discipline.

Concernant le mode de recrutement de la classe européenne, de nouveaux critères seront étudiés pour la prochaine rentrée scolaire.

Intervention de monsieur Niepceron, vice-président au Conseil régional:

M Niepceron remercie chaleureusement les équipes du lycée Pontarcher pour la qualité du travail présenté lors des Journées Portes Ouvertes du samedi 10 mars 2018; il a particulièrement apprécié l'accueil, la disponibilité et la pertinence des ateliers présentés.

Monsieur Niepceron attire l'attention des membres du CA sur l'évolution envisagée des modes de formation, en lycée professionnel notamment, en lien avec la réforme prévue concernant l'apprentissage. Une mixité de public, en formation initiale sous statut scolaire et par apprentissage, dans les cursus de formation en lycée, est à l'étude et fera l'objet, dans l'académie d'une expérimentation sur les niveaux de bac pro, essentiellement dans les classes de terminale.

M Demortier l'assure de l'opposition résolue des personnels à toute forme d'expérimentation qui aura pour conséquence une dégradation de leurs conditions de travail en termes de structures et de postes. Les missions du service public d'éducation conduisent en effet les lycées professionnels à accueillir tous les publics et à leur assurer la meilleure réussite dans un parcours initial du CAP au BTS. Les personnels condamnent toute mise en concurrence des formations initiales avec l'apprentissage avec notamment par le biais d'une mixité de publics qui n'aboutira qu'à un affaiblissement de la qualité des formations. Ils réaffirment également que l'orientation doit se faire dans l'intérêt des élèves et non selon une gestion purement comptable."

oOo

Madame la Proviseure remercie les membres du CA et M. Gavaille Adjoint - Gestionnaire et M. Creusy agent comptable pour l'excellent travail réalisé lors du compte financier.

Un verre de l'amitié est proposé.